

Eurofunding 2017

10 Points clés
pour tout comprendre sur les
subventions européennes

Subventions européennes 2014 - 2020

POURQUOI CE GUIDE ?

Accéder aux subventions européennes apparaît pour la plupart des porteurs de projets comme une tâche méconnue et difficile.

En effet de nombreux organismes passent à côté de sources de financement dont ils auraient besoin pour leur développement.

Grâce à ce guide, vous disposez d'une première approche concrète du fonctionnement des subventions.

De plus, il a pour but de vous expliquer de manière simple les diverses démarches, règles et priorités que vous serez amené à suivre afin d'accéder aux subventions européennes et optimiser vos chances de réussite.

Tout au long de ce guide, suivez les questions de notre porteur de projets et les réponses pratiques de Welcomeurope.

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Définition et Explication - Les Subventions Européennes
- 2 Définition et Explication - Les programmes européens
- 3 Les programmes d'action communautaire
- 4 Les programmes de coopération extérieure
- 5 Les fonds structurels
- 6 Préparez votre projet et identifiez votre programme
- 7 Rédigez votre candidature
- 8 Réalisez et gérez le projet financé
- 9 Les étapes d'un projet européen - Critère d'évaluation d'un projet
- 10 Lexique technique

WELCOMEUROPE VOUS ACCOMPAGNE
À CHAQUE ÉTAPES DE VOTRE PROJET

1 DÉFINITION ET EXPLICATION LES SUBVENTIONS EUROPÉENNES

Qu'est-ce qu'une subvention européenne ?

C'est une aide financière distribuée par la Commission européenne à une organisation privée ou publique.

Comment trouver la subvention qui correspond le mieux à mon projet ?

Welcomeurope propose un moteur de recherche très performant avec une recherche par organisation, secteur d'activité... pour trouver la subvention la mieux adaptée à votre projet.

Pour découvrir le moteur de recherche rendez-vous sur :
www.welcomeurope.com

Qui peut en bénéficier ?

Tous les types d'organisations peuvent bénéficier de subventions, quelque soit leur pays d'origine.

Chaque programme a des bénéficiaires différents (exemple : le programme justice pénale s'adresse entre autres aux collectivités territoriales et aux syndicats) ainsi que des critères spécifiques d'éligibilité (comme la pertinence et la durabilité du projet,)

Qui dois-je contacter pour avoir plus d'informations ?

Welcomeurope vous aide en vous donnant accès à différents services sur les subventions européennes. Vous pouvez également nous contacter par téléphone : +33 (0)1.42.54.60.64 ou par email : contact@welcomeurope.com

2 LES PROGRAMMES EUROPÉENS

DÉFINITION ET EXPLICATION

Qu'est-ce qu'un programme européen ?

Ce sont des programmes thématiques (culture, jeunesse, etc...) qui traduisent les objectifs de la Commission européenne et qui financent des projets pour permettre de réaliser ses objectifs (exemple de projet : améliorer les structures d'accueil pour la formation des médecins en Yougoslavie).

A qui s'adresse t-il ?

Il s'adresse à tout type d'entreprise ou d'organisation dans l'Union européenne. Chaque programme a ses bénéficiaires.

(exemple : le programme Erasmus s'adresse aux centres de formation et aux universités)

Quelle est la durée de validité d'un programme ?

Les programmes sont adoptés pour une période pluri-annuelle, généralement de 3 à 7 ans.

(exemple : le programme culture est valable pour la période 2014-2020)

Pour quels secteurs d'activités ?

Il existe des programmes dans tous les types de secteurs (exemples : finance, santé, recherche, éducation...).

Est-ce qu'il existe une typologie des programmes ?

Bien sûr, les programmes sont classés en 3 catégories :

- les programmes d'action communautaire
- les programmes de coopération extérieure
- les fonds structurels

3 LES PROGRAMMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE

Ce sont tous les programmes qui permettent de financer vos projets au sein de l'Union européenne, pour les organisations situées dans la zone UE en partenariat avec au moins une organisation d'un autre état membre.



Pays membres de l'Union européenne éligibles aux programmes d'action communautaire



Exemple de projet financé : la formation internationale des étudiants



Exemple de projet financé : limiter la pollution des eaux de surface et souterraines



Nos consultants vous accompagnent aux +33 1 42 54 60 64

Exemple de subventions

► Erasmus plus

Nouveau programme 2014 - 2020 pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

[En savoir plus](#)

► Horizon 2020

Nouveau programme 2014-2020 pour la recherche et l'innovation.

[En savoir plus](#)

4 LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION EXTÉRIEURE

Ce sont tous les programmes qui permettent de financer vos projets dans le monde, en partenariat avec au moins une organisation d'un autre état membre. Il existe plusieurs typologie de pays non UE concernés par la coopération extérieure

Les Instruments d'aides à la pré-accession pour les pays candidats



Pays candidats: Il s'agit d'un pays dont la candidature à l'Union européenne a été officiellement acceptée.

Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), Monténégro, Islande et Serbie

Pays Voisins



L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) est l'instrument financier de la politique européenne de voisinage (PEV). Il s'adresse aux pays partenaires de la PEV ainsi qu'à la Russie et offre un cofinancement aux processus de renforcement de la gouvernance et de développement économique et social équitable.

Autre états

Les programmes de coopération extérieure touchent toutes les zones géographiques en dehors de l'Union européenne.

5 LES FONDS STRUCTURELS

Ce sont tous les programmes qui permettent de financer vos projets aux niveaux régional, local et interrégional.

Fonds Social Européen

Il soutient les priorités de l'UE dans 4 domaines essentiellement:

- augmenter la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise, afin d'améliorer l'anticipation et la gestion positive des changements économiques ;
- améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion durable sur le marché du travail des demandeurs d'emploi et des personnes inactives ;
- renforcer l'inclusion sociale des personnes défavorisées en vue de leur intégration durable dans l'emploi.

Fond Européen de Développement Régional

Le FEDER est un des deux fonds structurels, instruments financiers de la politique régionale de l'Union européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions européennes

Retrouver les fonds structurels dans votre région sur welcomeurope.fr

Exemple de fonds structurels



► FEDER

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En savoir plus

► FSE

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

En savoir plus

6 PRÉPAREZ VOTRE PROJET ET IDENTIFIEZ VOTRE PROGRAMME

1- Définir un projet pertinent

Ce projet doit être innovant et apporter une plus-value à l'Union européenne (en terme de croissance, d'emploi ou de recherche et développement par exemple). Exemple : l'aménagement d'un quartier en adéquation avec le développement durable dans Paris.

2- Constituer le réseau de partenaires*

Chaque porteur de projets (appelé aussi coordinateur) doit avoir un réseau de partenaires (au minimum 2) basés dans l'Union européenne et en dehors de son propre territoire national.

L'objectif de ce partenariat est double :

- pour le coordinateur, les partenaires apportent un savoir-faire et des ressources humaines qui permettront d'améliorer la qualité du projet.
- pour les partenaires, la participation à un projet leur permet d'échanger des bonnes pratiques et d'accroître leur visibilité au niveau européen.

Le coordinateur établit et propose aux partenaires un mode de fonctionnement du projet et du réseau.

3- Identifier le bon programme de financement

Le projet doit correspondre exactement aux objectifs précisés par le programme. Cependant, ne concevez pas de projet en réponse à une opportunité de financement : vous risqueriez de dépenser beaucoup d'énergie pour de piètres résultats ! Sachez enfin que vous ne pouvez pas solliciter plusieurs programmes de financement à la fois pour le même projet.



Connectez-vous sur welcomeurope.com et retrouvez nos outils en ligne pour identifier simplement les subventions pour vos projets

7 RÉDIGEZ VOTRE CANDIDATURE

L'appel à propositions, lié à un programme européen, permet au porteur de projets de déposer son projet à la Commission européenne et, par la suite, d'obtenir des fonds pour financer son projet (dans le cas d'une acceptation de la candidature par la Commission européenne).

Le texte de l'appel à propositions détermine en détail les critères d'éligibilité (comme les pays concernés, les statuts des organisations...) et les objectifs (par exemple : la réintégration des minorités au Kosovo).

6 éléments sont indispensables à connaître dans un appel à propositions :

- les bénéficiaires
- les actions
- le budget
- le calendrier
- la procédure
- les sources d'information

Les documents du dossier de candidature

- Le texte de l'appel à propositions qui annonce les objectifs de l'appel ainsi que les actions financées.
- Le guide du candidat rappelle les règles de participation, les critères d'éligibilité et fournit des informations complémentaires. Il est conseillé de se référer à ce document pour élaborer votre candidature.
- Le formulaire de candidature. Vous devez obligatoirement utiliser le formulaire indiqué dans l'appel à propositions.
- L'annexe budgétaire (document sous format Excel) met en évidence les dépenses et les ressources de votre projet.
- La fiche signalétique financière (ou formulaire d'identification bancaire) précise les coordonnées bancaires du coordinateur.
- La check-list vous aide dans la finalisation de votre dossier et permet d'éviter tout oubli de document ou de signature.
- L'accusé de réception, que vous recevrez à la réception du projet, est une preuve que votre dossier est arrivé dans les temps à la Commission européenne

8 RÉALISEZ ET GÉREZ LE PROJET FINANCÉ

1- Les rapports d'activité

Au cours du projet, vous allez être amené à remettre plusieurs rapports intermédiaires et un rapport final à la Commission européenne.

Le rapport intermédiaire doit présenter un bilan du projet à mi-parcours.

Le rapport final couvre toute la durée du projet et traite de l'impact du projet, ses résultats et les leçons à tirer de sa mise en oeuvre.

2- Les rapports financiers

Ils sont à remettre en même temps que les rapports d'activité (soit un à fournir avec le rapport intermédiaire et un avec le rapport final) à la Commission européenne.

Ils présentent l'état des lieux des dépenses sur la période couverte et un budget pour la période à venir.

Nos consultants vous accompagnent tout au long de votre projet

Pour s'assurer de la bonne gestion des fonds alloués par l'Union européenne, garantir le respect des règles et optimiser les versements effectifs des subventions, Welcomeurope met en place tous les outils nécessaires dès le lancement des actions.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, l'équipe de Welcomeurope vérifie la conformité des actes et des reportings, propose des mesures correctives et des axes d'optimisation. Welcomeurope appuie de même le bénéficiaire de la subvention dans la réponse aux éventuelles questions des autorités.

Cette mission est éligible à la subvention sous réserve d'avoir été prévue dans le budget initial.

Méthode :

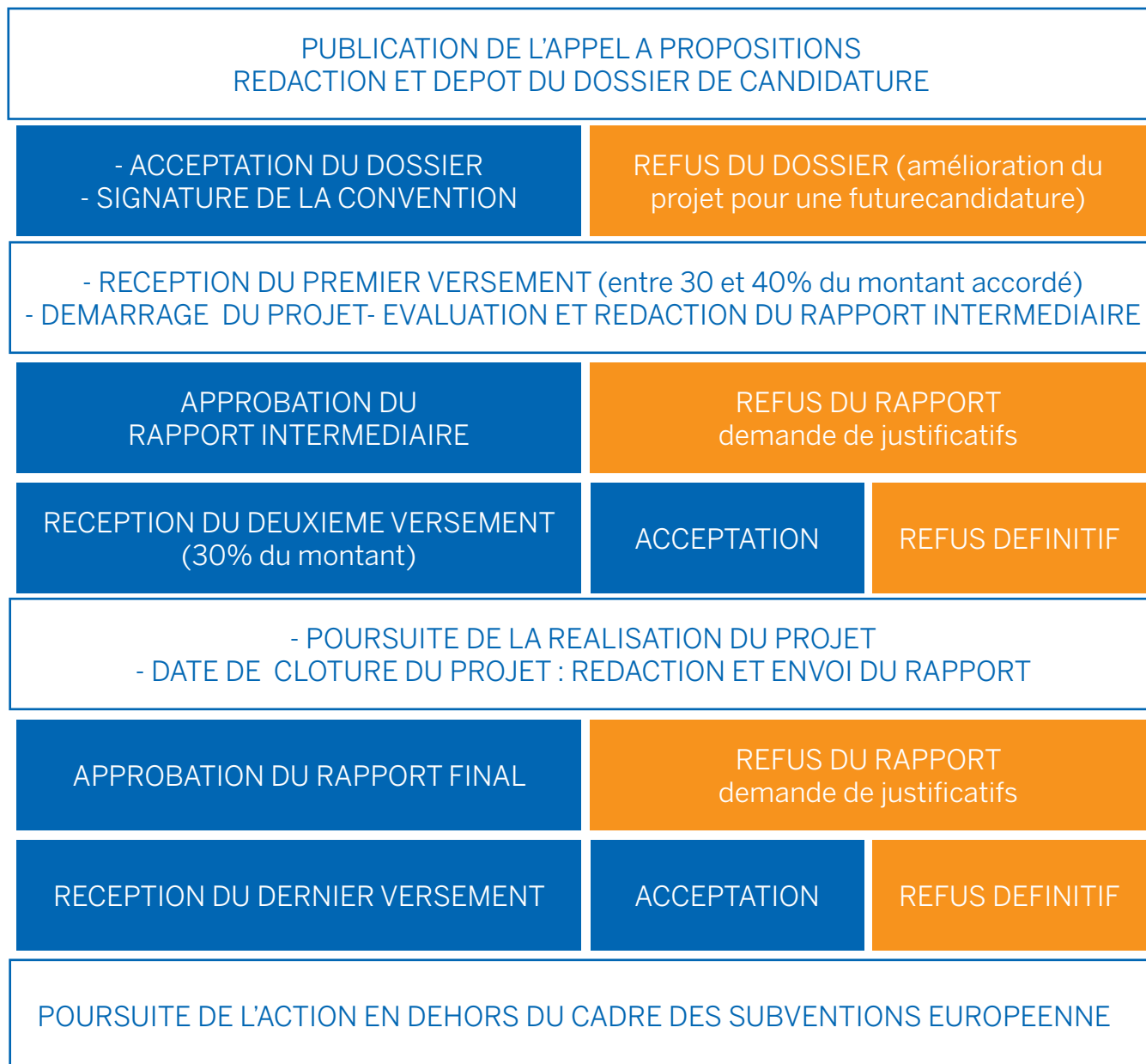
1ère étape : Elaboration des outils de gestion dans le respect des contraintes internes et des règles européennes

2ème étape : Accompagnement étroit du chef de projet pour l'élaboration des rapports (reporting) et le suivi des versements

3ème étape : Appui à la constitution du reporting final et suivi du solde de la subvention

Contactez nous au +33 1 42 54 60 64 pour bénéficier de nos services conseil

9 LES ÉTAPES D'UN PROJET EUROPÉEN



CRITÈRE D'ÉVALUATION D'UN PROJET

CRITERES D'ELIGIBILITE éligibilité des candidats et de la proposition	CRITERES DE SELECTION capacités financière et opérationnelle du coordinateur	CRITERES D'ATTRIBUTION qualité et pertinence de la proposition
--	---	---

10 LEXIQUE TECHNIQUE

APPEL À PROPOSITIONS : offre de financement émise par la Commission européenne qui met à disposition une enveloppe budgétaire pour des actions dont elle définit précisément les priorités.

CADRE LOGIQUE : annexe à fournir pour tous les projets de coopération extérieure qui récapitule sous forme de tableau la cohérence entre le projet et les objectifs de l'appel à propositions européen.

COOPÉRATION EXTÉRIEURE : soutien de l'Union européenne aux pays tiers.

FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : unique instrument de financement de la politique de développement rural. L'objectif est d'améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier, l'environnement et la gestion de l'espace rural ainsi que la qualité de vie et la diversification des activités dans les zones rurales.

FEDER - FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : l'un des deux fonds structurels, instrument financier de la politique régionale de l'Union européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

FSE - FONDS SOCIAL EUROPÉEN : l'un des deux instruments de la politique de cohésion, source de financement principale pour développer l'emploi et les ressources humaines.

Fonds structurels : distribués au niveau régional, ils doivent favoriser le développement local et la politique sociale (exemples : emploi, infrastructures sociales). **IEVP - Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat** : instrument financier de la politique européenne de voisinage (PEV). Il s'adresse aux pays partenaires de la PEV ainsi qu'à la Russie et offre un cofinancement aux processus de renforcement de la gouvernance et de développement économique et social équitable

IPA - INSTRUMENT D'AIDE À LA PRÉADHÉSION : instrument financier pour la période 2007-2013 qui apporte une assistance aux pays candidats et aux pays candidats potentiels.

PARTENAIRE : toute personne morale qui participe à la présentation d'une proposition de projet. Les partenaires du projet doivent signer une déclaration de partenariat par laquelle ils s'engagent à contribuer à la réalisation du projet.

HORIZON 2020 : Programme Cadre de Recherche et Développement regroupant 4 thèmes : "coopération" (recherche collaborative autour de 10 priorités thématiques, comme la santé, les technologies de l'information et de la communication ou encore l'énergie), "idées" (recherche à caractère exploratoire), "personnes" (mobilité et formation des chercheurs) et "capacités" (infrastructures, mesure en faveur des PME, science dans la société et régions de la connaissance).

PME - PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : entreprises qui répondent aux critères suivants : emploient moins de 250 salariés (équivalents plein-temps) et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un bilan annuel n'excédant pas un total de 43 millions d'euros. Elles doivent respecter le critère d'indépendance.

WELCOME EUROPE VOUS ACCOMPAGNE À CHAQUE ÉTAPES DE VOTRE PROJET

Information

Identifier les subventions auxquels vous êtes éligible, ne rater aucune opportunité et recevoir tous les appels à projets, vous appuyer sur une méthodologie expérimentée pour réussir votre projet...

Notre site internet et nos guides vous accompagnent tout au long de vos projets

- ▶ Les services en ligne
- ▶ Les guides
- ▶ La veille sur mesures

Contactez Alex Temery pour plus d'informations : premium@welcomeurope.com

Formation

Monter en compétence sur le montage de projets européens, se former ou former son équipe sur l'identification de fonds européens, apprendre à son rythme les logiques des subventions européennes

Nos consultants formateurs vous proposent des solutions de formations ouvertes à tous

- ▶ Catalogue formation
- ▶ Formation en intra
- ▶ Formation sur mesure

Marine Rossi réponds à toutes vos questions : training@welcomeurope.com

Conseil

Communiquer, dialoguer avec les personnes-clé en Europe, Formaliser vos candidatures et obtenir les subventions, Accroître votre stratégie et votre position sur les fonds publics

Nos experts accompagnent depuis plus de 15 ans toutes les organisations dans leurs gestions des affaires européennes et leur problématique de subvention publique

- ▶ identifier les subventions
- ▶ candidater à un appel
- ▶ Gérer un projet

Arnaud Cocchiello réponds à toutes vos questions : consultancy@welcomeurope.com

TOUTE L'ÉQUIPE DE WELCOMEUROPE...

Direction générale

Lorraine de Bouchony
Nicolas Gerschel
Valerie Buisine

lbouchony@welcomeurope.com
ngerschel@welcomeurope.com
vbuisine@welcomeurope.com

Assistance conseil

Mireille van der Graaf
Sophie Le Grand
Melissa Moothoo

mvdgraaf@welcomeurope.com
slegrand@welcomeurope.com
mmoothoo@welcomeurope.com

Eurofunding et formation

Celine Ghibaudo
Christophe Damour

training@welcomeurope.com
premium@welcomeurope.com
cdamour@welcomeurope.com

Administration et service client

Matthieu Cortet

admin@welcomeurope.com

...Vous souhaitez du succès dans vos projets

Welcomeurope 2017 ©

161 rue Montmartre - 75002 Paris - France • email :
contact@ welcomeurope.com • Tel : 33 (0)1 42 54 60
64 • Fax : 33 (0)1 42 54 70 04

Tous droits réservés

Les droits des auteurs de toutes oeuvres de l'esprit sont protégés, quels qu'en soient la forme d'expression, le genre, le mérite ou la destination. Cette protection est acquise sans formalité. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, sur quelque support que ce soit, le présent ouvrage (article L122-4 et L122-5 du Code la propriété intellectuelle) sans l'au-torisation de l'éditeur ou du Centre Français d'exploita-tion du droit de Copie (CFC, 20 rue des Grands Augus-tins / F - 75006 Paris).

Eurofunding 2017



Welcomeurope

contact@welcomeurope.com

161 rue Montmartre - 75002 Paris

Tél.: +33 (0) 1 42 54 60 64 - Fax: +33 (0) 1 42 54 70 04